



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

SAMEDI LE 4 MAI 2013 DE 9:30 À 10:00

AU CENTRE LAC-BROME

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

1. ÉTAIENT PRÉSENTS :

- PIERRE BEAUDOIN
- MARGOT BOURGEOIS
- DIANE DEGRÉ
- NORMAN DEGRÉ
- MICHEL DELORME
- CÉLINE DELORME
- GILLES DECELLES
- HÉLÈNE DROUIN
- NATALIE DUZANEC
- PIERRE FORTIER
- DENIS FOURNIER
- MARIE-FRANÇOISE GAUTRIN
- BRIAN GREGORY
- CLAIRE KERRIGAN
- LÉO LABERGE
- CATHERINE LEXOW
- PAULETTE MARTINEAU
- ELIZABETH NIXON
- PATRICK OUVRARD
- PIERRE QUESSY
- GARY RICHARDS
- TONY ROTHERHAM
- CHARLES TARTE
- PETER WADE
- JEAN-PIERRE WARREN
- JAMES WILKINS
- DON WING
- PETER WHITE

Et environ 28 autres personnes, membres de Renaissance Lac Brome (Total de 56 participants).

2. PRÉSIDENCE DE RÉUNION ET SECRÉTAIRE DE RÉUNION

James A. Wilkins a présidé la réunion après en avoir constaté le quorum. M. Pierre Beaudoin a agi comme secrétaire.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

James A Wilkins, président de Renaissance lac Brome, fait lecture et dépose le rapport 2012-2013 du président.

4. RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 JUIN 2012

Pierre Beaudoin, secrétaire de Renaissance lac Brome, dépose et fait la lecture du rapport de l'assemblée générale du 9 juin 2012.

Il est proposé par Paulette Martineau, secondée par Pierre Fortier, que le rapport de l'assemblée générale du 9 juin 2012 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

5. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Diane Degré, trésorière de Renaissance lac Brome, a fait la lecture et les commentaires requis relativement aux résultats financiers de RLB pour l'année terminée le 31 décembre 2012.

Il est proposé Gary Richards, secondé par Brian Gregory, que les états financiers de Renaissance lac Brome, pour la période du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012, soient approuvés tels que déposés.

Adopté à l'unanimité.

6. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Il est proposé par Diane Degré, appuyée par Léo Laberge, que : « le mandat du cabinet d'experts-comptables Pascal Gingras, B.A.A., à titre de vérificateur de Renaissance lac Brome soit reconduit pour l'exercice du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013 ».

L'assemblée adopte à l'unanimité cette proposition.

7. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

James Wilkins, président d'élection 2013, fait état des postes en élection et des candidatures conformes reçues. Les candidatures admissibles reçues sont :

- PIERRE BEAUDOIN
- DIANE DEGRÉ

- FRANCINE DUCLOS
- DENIS FOURNIER
- DIANE MITCHELL

Outre les candidatures reçues, M. Wilkins demande à l'assemblée si quelqu'un, membre de Renaissance lac Brome et respectant les critères de nomination, désire également se porter candidat.

Ayant constaté qu'aucune autre personne éligible ne se porte candidate, M. Wilkins, président d'élections, déclare les candidats élus par acclamation selon les termes suivants :

- PIERRE BEAUDOIN (mandat 2013-2015)
- DIANE DEGRÉ (mandat 2013-2015)
- FRANCINE DUCLOS (mandat 2013-2015)
- DENIS FOURNIER (mandat 2013-2015)
- DIANE MITCHELL (mandat 2013-2015)

8. RÉSOLUTION SPÉCIALE

Il est proposé par M. Brian Gregory, secondé par Mme Paulette Martineau, que l'Assemblée adopte la résolution suivante :

« Attendu que les sommets montagneux :

- jouent un rôle essentiel à la qualité de notre environnement;
- constituent des lieux privilégiés pour la recharge de la nappe phréatique;
- constituent de grands massifs forestiers où la faune et la flore sont souvent compromises par l'urbanisation;
- représentent un ensemble de paysages et de sites exceptionnels pour le tourisme et la pratique d'activités de plein air;
- abritent souvent des espèces à statut précaire ou hébergent des plantes rares ou exceptionnelles;
- sont mal protégés par la réglementation en place;

Il est proposé de demander au Ministre du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs de mettre en place les mesures appropriées pour mieux protéger les sommets montagneux et qu'à cet effet une lettre reflétant cette volonté lui soit transmise ».

M. Wilkins demande si quelqu'un dans l'assemblée demande le vote. M. Tony Rotherham demande pourquoi il n'est pas fait mention dans la résolution des moyens de compensation pour les propriétaires concernés. M. Wilkins répond que la résolution vise un énoncé de protection et ne s'attarde pas aux modalités et moyens de mise en œuvre lesquels devront être examinés en temps et lieu par les autorités responsables.

Personne de l'assistance n'ayant demandé le vote, la résolution est déclarée adoptée à l'unanimité.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Pierre Beaudoin, secondé par Michel Delorme, que l'assemblée soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

James A. Wilkins, président

Pierre Beaudoin, secrétaire